

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1108/SG/FIN autorisant le transfert d'une licence de 1° cl.

n° 1108/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
23 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le transfert de la licence de 1er classe pour la Vente des boissons alcoolisées et fermentées à consommer sur place ou à emporter de M. Kambourakis (Basile) à M. Kambourakis (Constantin) [Hôtel d'Europe, place Ménelik]. Est rapportée la décision n° 1032 du 14 septembre 1961 autorisant M. Kambourakis (Basile) à exploiter une licence de 1er classe.